

Goeckles, le 14 février 1911 6

5134-161

Monsieur,

Puis-je me permettre
de vous demander si vous
croyez que nous pourrions
obtenir l'autorisation de
vendre la gravure La
Grèce parée par les anges
au Musée de Bruxelles.

Au reçu de votre carte
Monsieur, le 2 décembre
1910 j'ai été remettre
au concierge, une épreuve
de l'adite gravure, accom-
pagnée d'une lettre, que
le Musée g.

Dans l'affirmative, bon

siècle ma soeur qui habite
Lille Grand ferait des
démarches pour placer
la gravure de M^{re} Bourc
au Musée de Gand, en
bonne saison. Beaucoup
d'étrangers visitent cette
ville. Veuillez, je vous prie
Monsieur être assez bon de
me renseigner à ce sujet
pour que je puisse en
aviser ma soeur. En vous
demandant pardon du
dérangement que je vous
cause, recevez, Monsieur
avec mes remerciements
anticipés, mes salutations
respectueuses.

P. De Meersman.
rue de la Couronne 68.
Lille

Y'autorise ma Soeur ^{me} ~~le~~
Carton à reprendre 25
épreuves gravures, représent
Haut - Clair à Canon de
Wiertz

P. De Beersman

Reçu au retour 26 gravures chair à l'aune ¹⁹
1 gravure la Vierge.

Mlle T. De Meersman 17 août 1911

M. Carbon

D. Meersman

Rue de la Couronne, 68

Tecelles

Madame

9

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir passer
au secrétariat des Musées 9, rue du Musée, demain
samedi 5 et à 3 heures. afin de prendre réponse de votre
lettre du 2e septembre écoulé.

Agriez, Madame, l'assurance de ma considération la
plus distinguée

P. le Secrétaire

G. Decker

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat :



Madame L. de Meersman

68 rue de la Couronne

Bruxelles

28. 9^h 1910

8

Madame

Avant de vous envoyer quittance pour le dépôt des gravures
Veuillez me faire connaître le prix que vous désirez en obtenir
et si d'autres sujets que la Chaire & Caum?

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération
distinguée

Votre dévoué

M. Demetres

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat :



CARTE POSTALE



Madame de Meersman



68 Rue de la Couronne

Ixelles

2. x. h. 1910

Madame

Comme suite à votre lettre du 28 écoulé, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que seule la Bière par les Anges
de De Bruyere peut être écolée au Musée. Si vous voulez
donc nous envoyer un exemplaire de cette gravure, nous
l'examinerons.

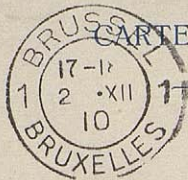
Pour les autres gravures il faudra s'adresser aux Musées
respectifs.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée

J. Denier

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat :



CARTE POSTALE



Madame de Weersman

68 rue de la Couronne

Belles

Gœttingen, le 5 déc 1910 3

Monsieur,

Je vous envoie la
gravure, La Vierge
parée par les anges
de De Crayer, Si la
gravure vous convient
Monsieur, je ferai des
démarches aux Musées
de Gand et de Liège
en vue de placer en
vente les deux autres
gravures. D'après une
lettre adressée à feu
mon père par M^{re}
Bource le peintre
Amversois, lui fait
beaucoup d'éloges

pour son travail et lui
exprime sa satisfaction
pour la reproduction
de ses deux tableaux.
Je serais bien heureux
Monsieur de pouvoir
vendre soit les cuivres
soit les gravures.
Puis-je me permettre
Monsieur, de vous de-
mander si vous ne
connaissiez pas des
collectionneurs de
gravures, dans les gra-
vures laissées par feu
mon père, nous avons
un portrait de Mon-
sieur Duquesnoy, ce
portrait a été gravé
dans l'atelier de M^{re}

Calamatta, nous avons
aussi Saint-Roch
d'après Rubens, c'est
une très-belle gra-
vure, et une Vierge
et l'enfant Jésus,
c'est parait-il la
première gravure
que M^{re} Calamatta
a faite en Italie, il
avait 17 ans, la gra-
vure date de 1816.
Le papier du bord
est naturellement
jauni et un peu taché
mais la gravure est
restée belle. Si nous
trouvions, des ama-
teurs nous vendrions
ces gravures. En

vous remerciant
d'avance, pour l'em-
ballage que je vous
donne. Je vous prie
d'agréer Monsieur
mes salutations res-
pectueuses.

P. De Meersman.

rue de la Couronne
68.

Très

Greelles, le 28 Nov. 1910.

R.

Monsieur,

Dans une lettre au
Vénérable, j'avais men-
tionné un fus par gra-
vure. Chauda Canon
est le seul sujet appar-
tenant au Musée
Wiertz, que mon père
a gravé. Je possède
encore quatre planches
(cuivre) gravées plus
grandes que Chauda
Canon.

La Vierge parée par
les Anges de De Crayes
Musée de Pér.

Les jours de Guisette
Musée Gand
Guisette Revoir, Liège
Musée Liège
d'après M^{re} Bourc
d'Anvers.

La Peirette de M^{re}
Pontaels.

Si vous désirez, Monsieur
que je vous envoie, ces
gravures à vue, j'ai
une collection préparée.
Mon père était élève
de M^{re} Calamatta.

Avec mes excuses, pour le
dérangement que je vous
cause, recevez, Monsieur
mes salutations respectueuses.
P. De Weersman.

vue de la Couronne C8.

Très Res.

Yvettes, le 27 Nov 1910. 3

R



Monsieur,
J'ai bien reçu votre
lettre du 14 Nov; avec la
présente, je vous envoie
vingt-cinq épreuves
de La Cloche à Canon;
qui ont été imprimées
récemment. Vendredi
dernier, je me suis ren-
due au Secrétariat des
Musées, pour vous deman-
der Monsieur si la vente
de ces gravures s'effec-
tuait bien, vous priez-
m'en s'il en faut
fournir au fur et à mesure des
besoins. La planche de
cuivre étant gravée pro-

fondément, je puis
avoir un assez grand
nombre de gravures,
ayant un imprimeur
en taille-douce à
Bruxelles, on peut obtenir
facilement des épreuves.
Si vous en désirez, da-
vantage, Monsieur, je
suis à votre disposition
et je vous remercie in-
finiment d'avoir fait
ma demande en consi-
dération. Pour ce qui
concerne la quittance
de la cession, permettez-
moi, Monsieur, de vous
demander, si c'est une
quittance pour le

dépôt des gravures, ou
pour la valeur des gra-
vures, ayez, je vous prie
la bonté de me rensei-
gner à ce sujet, et téle-
grez avec mes excuses,
Monsieur, mes saluta-
tions respectueuses.

L. De Heersman.
chevalier de la Couronne
68

à
Bruxelles.

Gacelles, le 4 Nov. 1910.²

MINISTRE DES AFFAIRES
GÉNÉRALES DE PLENTURE &
DE COMMERCE BELGIQUE
L'ÉTAT 2
13 5 NOV 1910
Monsieur
Sous la
Sous la

Étant souffrante
depuis trois semaines
il m'est tout à fait im-
possible de sortir en ce
moment. Ne pourriez-
vous, je vous prie Mon-
sieur, avoir la bonté de
m'écrire la réponse, ou
si vous désirez causer
un membre de la famille
j'ai une sœur qui habi-
te Gand, et que la chose
intéresse également; qui
pourrait aller vous voir
un jour que vous dési-
gneriez, soit la semaine

prochain, ou quand
cela vous dérangera
le moins.

Avec mes excuses, rece-
vez, Monsieur, mes salu-
tations respectueuses.

L. De Weersman.
rue de la Couronne 68

Exelles

Septembre 1910.

2

Monsieur le Secrétaire
Tenir moi, s'il Te.
De ce grand artiste
gravé il y
a quelques années
Chaises Canon d'acier
M^{re} Hiertz, dont je vous
envoie un exemplaire.
Par la mort récente
de notre mère, nous nous
trouvons en possession
de plusieurs planches
gravées en taille douce
dont nous voudrions
naturellement pouvoir
tirer parti. Le Musée

Wiertz, étant visité par
beaucoup d'étrangers,
ne craignez-vous pas
Monsieur, que nous pour-
rions avoir l'espoir de
vendre ces gravures;
si bien entendu, vous
auriez la bienveillance
de nous permettre d'ex-
poser une de ces gravures
au Musée. Au cas où
cela se vendrait bien
nous pourrions en faire
imprimer une certaine
quantité; nous avons
fixé le prix à 4 fls
par gravure.

Veillez, je vous prie,

Monsieur, avoir la bonté
de nous donner votre
avis à ce sujet, et si
parfois, vous désirez
me causer, je suis à
votre disposition,
En m'excusant, du
dérangement que je
vous cause, recevez,
Monsieur mes saluta-
tions bien sincères.

Léop^{ne} De Meersman
rue de la Couronne
68.

Très
Vos dévot